|  |
| --- |
| **2025/14** |

 **EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |
| --- |
| nombre de membres |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 12 |  | 12 | 8 | 9 |

Séance du 27 février

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-cinq, le 27 février

Convocation 21/02/2025

Date d’affichage 21/02/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET C. GUILLAUME

Ont donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire :S. GREMY

**AMENAGEMENT AUTOUR DES ETANGS DE SAINT-ANGE : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Comme évoqué avec les services de l’Etat lors des réunions préparatoires aux travaux de réhabilitation de la digue de l’étang 1, la Commune de Bussy-en-Othe envisage très prochainement l’aménagement autour des étangs d’un parcours pédagogique, ludique, afin de sensibiliser à la biodiversité, de permettre la découverte de la faune et de la flore et sensibiliser au respect de l’environnement .

Le devis estimatif est de 44531.83 € HT soit 53438.20 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité

AUTORISE Mme le Maire à lancer une consultation auprès d’autres entreprises

SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR, auprès du Conseil Départemental au titre de VILLAGE DE L’YONNE + et de la Communauté de Communes du Jovinien dans le cadre de l’aménagement du territoire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

 Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER